

DELEGATION DE SIGNATURE

Le Président de l'Université Toulouse 1 Capitole, Hugues KENFACK,

Vu l'article L 712-2 du Code de l'Education ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Donne délégation de signature à :

Monsieur Didier KRAJESKI, Professeur des Universités, Directeur de l'Institut des Études Juridiques de l'Urbanisme, de la Construction et de l'environnement (IEJUC),

à l'effet de signer en son nom, pour le Centre de Responsabilité Budgétaire (CRB) 936 – l'Institut des Études Juridiques de l'Urbanisme, de la Construction et de l'environnement :

- en dépenses :
 - les engagements de dépense dont le montant est inférieur à 2 500 € HT,
 - les certifications de service fait sans limitation de montant.
- en recettes : les actes relatifs à l'acquisition des droits et à l'établissement des factures, sans limitation de montant,
- les ordres de missions temporaires concernant le CRB 936, hormis ceux le concernant,
- les états de remboursement de frais engagés par les missionnaires sur ce même budget.

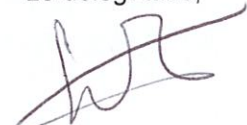
En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Didier KRAJESKI, Madame Carole HERMON, Professeur des Universités, Directrice Adjointe de l'Institut du Droit de l'Espace, des Territoires et de la Communication, reçoit délégation pour signer les documents ci-dessus mentionnés

La présente délégation prend effet à la date de sa publication sur le site internet de l'établissement.

Il est mis fin à la délégation consentie à Monsieur Matthieu POUMAREDE en date du 1^{er} décembre 2020.

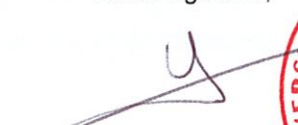
Fait à Toulouse, le 4 octobre 2021

Le délégataire,

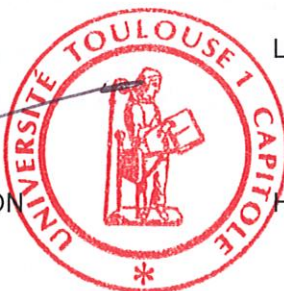


Didier KRAJESKI

La délégataire,



Carole HERMON



Le Président,



Hugues KENFACK